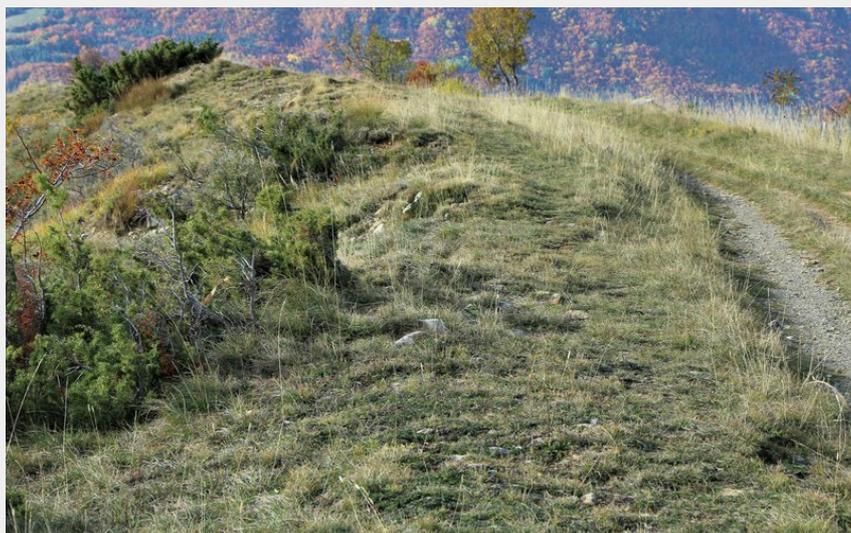


Circuit de la Distillerie

CC Buëch-Dévoluy - La Roche-des-Arnauds



Serre la Gerle (Damien Desbenoit - CCBD)



Balade facile offrant de beaux points de vue !

" Les ambiances sont variées : sentier bucolique longeant un canal, traversée de passerelles suspendues, découverte d'anciens chemins muletiers, passage panoramique du Serre la Gerle ! " D.Desbenoit - Chargé de mission développement de la randonnée à la CCBD

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 45

Longueur : 8.7 km

Dénivelé positif : 266 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Archéologie

Itinéraire

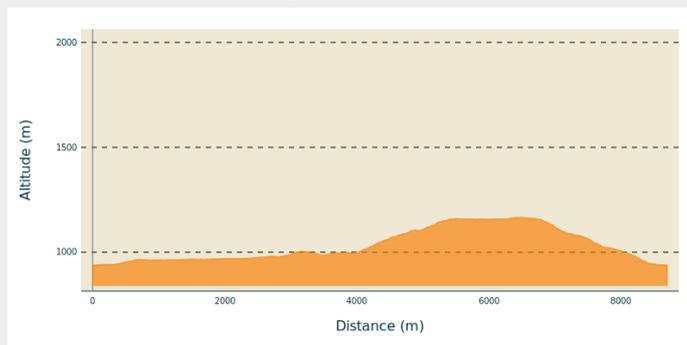
Départ : Parking de la « Boule » devant l'école de la Roche-des-Arnauds.

Arrivée : Parking de la « Boule » devant l'école de la Roche-des-Arnauds.

Balisage : — PR

Communes : 1. La Roche-des-Arnauds

Profil altimétrique



Altitude min 939 m Altitude max 1167 m

 Départ 0 km | 930 m

Prendre la route D418a « Montée du Pont ». Passer la place de la mairie et poursuivre sur la rue « sous le Barri » puis sortir du village en empruntant la route de Bastine.

1. 0,8 km | 961 m Après avoir avancé 800 m sur la route, s'engager sur un petit sentier qui descend à droite puis qui longe le canal après l'avoir traversé.
2. 2,2 km | 970 m Après 1,4 km ce sentier rejoint la piste. Poursuivre en face.
3. 2,5 km | 976 m Arrivée au niveau d'une vieille bâtisse, l'ancienne distillerie, traverser le petit Buëch par une passerelle suspendue. Attention passer un par un et ne pas traverser par temps de crue. Sur l'autre rive poursuivre à gauche sur le sentier qui longe le petit Buëch.
4. 3,2 km | 1 006 m Poteau signalétique, prendre le sentier à gauche en direction des Baux.
5. 3,4 km | 1 000 m Ancien pont. Le traverser et prendre à droite en continuant à suivre les rives du petit Buëch.
6. 4,2 km | 1 032 m Après avoir traversé un pré, au poteau signalétique, prendre le sentier en montée en direction des Baux.
7. 4,8 km | 1 105 m Au coeur du hameau des Bas-Baux, au niveau de la fontaine, prendre à gauche la petite route en direction de la Gerle. (Poteau signalétique) Remonter sur cette route. Au niveau des Baux quitter la route (poteau signalétique), prendre un chemin en face en direction de la Gerle et de la Roche-des-Arnauds. *Belle vue à droite sur la tête de Clappe et en face sur la montagne de Céüse.* Au carrefour suivant continuer tout droit sur le chemin en direction du Serre la Gerle. Le chemin suit la crête avant de descendre sur celle-ci. *Vous pourrez observer des lavandes sauvages sur le bord du chemin.*
8. 7,1 km | 1 089 m Poteau signalétique, carrefour du Serre la Gerle. Poursuivre tout droit sur le chemin en direction du Colombier et de la Roche-des-Arnauds. 300 m après, prendre le sentier sur la droite bordé de murets en pierre. Passer sous les ruines de l'ancien donjon et descendre jusqu'au village de la Roche-des-Arnauds. Traverser le village pour rejoindre le parking de l'école.

Arrivée 9 km | 930 m

Sur votre chemin...



Château de la Roche des Arnauds
(A)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Les passerelles ne doivent pas être utilisées lors des crues du petit Buëch.

Comment venir ?

Transports

Bus

Accès routier

Parking de la « Boule » devant l'école de la Roche-des-Arnauds.

Parking conseillé

Parking de la "Boule"

Lieux de renseignement

Office de tourisme Source du Buëch - bureau d'accueil d'Aspres-sur-Büech

Avenue de la gare, 05140 Aspres-sur-Buëch

Tel : 04 92 58 68 88

<https://www.sources-du-buech.com/>



Office de tourisme Source du Buëch - bureau d'accueil de Veynes

Avenue Commandant Dumont, 05400 VEYNES

Tel : 04 92 57 27 43

<https://www.sources-du-buech.com/>



Sur votre chemin...



Château de la Roche des Arnauds (A)

En 1017, sur la colline, au-dessus d'une petite église, est aménagée une tour protégée par un rempart. En 1188, Arnaud III Flotte est seigneur de La Roche. Au début du XIIIe siècle, le site est la possession d'Arnaud IV de Flotte. En 1226, la seigneurie et le château sont cités dans un texte. Le site n'est pas Dauphinois mais dépend des Comtes du Valentinois et du Diois. En 1294, les étendards des deux Comtes flottent sur le château.

À la fin du XIIIe siècle, le village est entouré d'un rempart. En 1357, la chapelle castrale est mentionnée dans un texte. Au XXIe siècle, la découverte du site est libre et gratuite en respectant la propriété privée.

Crédit photo : Damien Desbenoit - CCBD